

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies professionnelles Question écrite n° 61987

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la prévention des risques professionnels. Ainsi, il apparaît que la précarisation de l'emploi conduit à la multiplication d'horaires décalés, de travail de nuit et d'intensification du travail qui ont sans aucun doute des répercussions sur la santé des salariés. Aussi il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre afin de favoriser la prévention des risques professionnels.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri

Circonscription: Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 61987 Rubrique : Risques professionnels Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3196